

## Moins + moins, ça fait toujours de moins en moins !

Marylise LEBRANCHU, ministre de la Fonction Publique, qui aux courriers qu'on lui adresse, ou ne répond pas, ou répond à côté, a chargé ses services au nombre desquels figurent bon nombre d'énarques très bien payés mais plus ou moins compétents et plus ou moins glandeurs, de concocter la réforme de la Fonction Publique qui doit moderniser la France ; entendez, la lier le plus possible au destin de l'Union Européenne dont l'objectif est de détruire la souveraineté des Peuples pour mieux les asservir au capitalisme.

Ce projet de « parcours personnels, carrières et rémunérations » entend rendre la Fonction Publique attractive (les pépettes), exemplaire (pour qui ?) et proche des citoyens (la fameuse démocratie de proximité !)

Mais il y a sans doute loin de la coupe aux lèvres !

Donc, un projet de protocole visant à établir une modernisation que d'aucuns préfèrent au terme de réforme qui sent trop sa mise au rebut, a été soumis il y a quelques semaines aux confédérations et unions syndicales « représentatives » dont l'UNSA et la CFDT, les émanations et faire valoir syndicaux du PS, qui toutes deux ont hoché la tête en disant qu'il y avait de bonnes choses ... Pardi ! Comme d'habitude, ce texte est un catalogue de bonnes intentions cautionnées par la référence obligée aux principes républicains mais dont l'annonce dissimule mal qu'il s'agit surtout, sous prétexte de mobilité des agents de la Fonction Publique, de miner celle-ci, en externalisant leurs tâches le plus possible afin de désengager l'Etat au maximum jusqu'à n'en faire qu'un fantôme. Le contraire du jacobinisme révolutionnaire qui, prenant en compte le seul intérêt général, confie à l'Etat républicain le soin d'y faire face par une organisation appropriée et des lois conformes à sa mise en œuvre.

Donc les techno-énarques de Madame LEBRANCHU préparent, avec l'aval à peine conditionnel du syndicalisme administratif, une adaptation à la FP et aux services publics de la GPEC fonctionnant depuis quelques années dans le secteur privé.

Qu'est-ce que la GPEC ? La Gestion Prévisionnelle de l'Emploi et des Compétences !

Il y a déjà un mieux, dira-t-on, puisque « Emploi » et « Compétences » remplacent cette horrible expression de « ressources humaines » qui assimile la force de travail des salariés à un gisement de bauxite ou à une récolte de colza ! Encore que la personne humaine qui trime disparaît de la CPEC ainsi que l'éventualité et la nécessité de sa qualification ... Ces remarques sur l'utilisation ou non de certains mots ne sont pas la manifestation du formalisme simpliste d'un vieux prof retraité qui regrette le bon vieux temps où il fallait faire moins de cinq fautes à sa dictée pour entrer en sixième ; les mots ont un sens et utiliser l'un plutôt qu'un autre également.

Par exemple, dans les considérations générales du projet de protocole, il est bien entendu qu'il s'agit de maintenir la reconnaissance du mérite républicain et par conséquent de ne pas se priver des concours pour recruter les fonctionnaires. Sauf qu'il est peu probable que soit jamais organisé un recrutement par concours de servilité alors que la compétence à courber l'échine est éminemment recommandée pour occuper certains postes. Mais la compétence peut-elle toujours remplacer une qualification précise : savoir enseigner le latin, savoir faire une pique intraveineuse, savoir préparer les repas d'une cantine ? Pas sûr ... En tout cas, le doute plane. De même l'emploi ... Un poste de greffier requiert le recrutement d'une personne qualifiée, c'est-à-dire ayant reçue une formation *ad hoc* ... Il n'est pas sûr que l'emploi de greffier soit aussi exigeant. Le poste se définit *a priori*, l'emploi avec ce qu'on a sous la main.

L'emploi, dans la GPEC, est au cœur de sa mise en œuvre. Il s'agissait en la rendant obligatoire dans les entreprises (privées) de 350 salariés et plus (voire 150 seulement dans certains cas) de prévenir les plans sociaux, autant pour atténuer leur brutalité à l'encontre des

travailleurs que pour faire disparaître leur retentissement médiatique. Donc, dans une grosse boîte, les services juridiques et de gestion du personnel sont invités, en vue d'un objectif d'amélioration du rendement des dividendes réservés aux actionnaires, à faire passer à la trappe, par petits paquets et subrepticement, des emplois donc des travailleurs. Ni vu ni connu. Mais évidemment cela n'aide pas à la résorption du chômage ! Peut-être même cela l'encourage-t-il ...

La GPEC est antérieure à la crise de 2008 qui, paraît-il, est la cause de tous les maux. Lesquels n'ayant pas disparu, rendent la justification de la GPEC greffée sur la fonction publique quelque peu fallacieuse ... Vous êtes prof d'anglais titulaire (réussite au concours de recrutement) ; il n'y a pas de « poste » pour vous mais un « emploi » de gratte-papier vous ouvre les bras au commissariat : ça s'appelle la mobilité ! Merci pour elle... D'ailleurs les jours de match de rugby dans votre ville, vous pourrez, grâce à vos « compétences » en anglais, dire leurs quatre vérités, au nom du maintien de l'ordre public, à quelques soulards écossais venus soutenir leur équipe (match amical s'entend ...)

Cette pratique de la compétence à tout faire est déjà largement utilisée dans la Fonction Publique territoriale avec deux conséquences structurelles : l'abaissement du niveau de formation des agents et la précarisation grandissante de l'emploi. Cela contribue bien sûr au développement durable de la société française ...

La mauvaise foi du SNCA e.i.L. Convergence ne se dément décidément pas ! Ne réclame-t-il pas la refonte de la grille indiciaire des rémunérations des fonctionnaires ? Et LEBRANCHU la lui offre sur un plateau !

Que nenni ! Ajouter de nouveaux échelons au sommet de la grille pour y intégrer l'allongement de la durée de carrière des fonctionnaires, c'est une façon d'enterrer le **hold up** que la caste politique et le patronat actionnarial ont exécuté aux dépens des salariés sur cette extraordinaire conquête culturelle et collective qu'est l'allongement de l'espérance de vie\*. Quant au gel du point d'indice, il est maintenu. Sans doute est-ce la contribution du ministre de la Fonction Publique au grand raout international prévu par HOLLANDE à la fin de l'année pour lutter contre le réchauffement climatique ...

En résumé : Madame le Ministre propose moins de qualification pour les fonctionnaires, moins de recrutement grâce aux permutations voilées sous l'appellation de mobilité, moins de pépètes puisque le gel du point d'indice nie l'augmentation du coût de la vie, moins d'Etat et moins de République.

*Capitalismus delendus est.*

\* On nous rebat les oreilles sur le prétendu coût du travail. La preuve que non puisque la tendance générale est à l'allongement du temps de la vie professionnelle. Si le travail était si coûteux, on raccourcirait au contraire sa durée d'exercice : on devrait revenir aux 37,5 annuités de cotisation ou équivalent, voire moins, pour avoir droit à une retraite ou pension complète ; et au lieu d'envisager un départ à la retraite à 65/67 ans on le favoriserait dès 50/55 ans. N'est-ce pas les travailleurs de ces âges que la GPEC est censée éliminer « en douceur » et hypocritement de l'entreprise ?